



**MÉMORANDUM D'ENTENTE  
SUR LA CONSERVATION DES  
REQUINS MIGRATEURS**

CMS/Sharks/MOS4/Doc.11.1  
12 février 2023  
Original : Anglais

4<sup>ème</sup> Réunion des Signataires (MOS4 Requins)  
Bonn, 28 février – 2 mars 2023  
Point 11 de l'ordre du jour

**MISE EN ŒUVRE ET EXAMEN  
DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

1. Ce document comprend dans la partie 1 une vue d'ensemble des activités entreprises au cours de la période triennale au titre de la mise en œuvre le Programme de Renforcement des capacités (PRC) du Mémorandum d'entente (MdE) par les Signataires, les Partenaires coopérants, le Comité consultatif et le Secrétariat.
2. La partie 2 examine si des révisions du PRC sont nécessaires en fonction des besoins signalés par les Signataires dans les rapports nationaux dans le cadre de la question 21.

**Introduction**

3. Le PRC du MdE requins a été adopté à la MOS3 ([CMS/Sharks/MOS3/Outcome 3.6](#)) et

*« vise à orienter les Signataires du MdE Requins, le Comité consultatif, le Secrétariat et les Partenaires coopérants en vue d'améliorer l'ensemble des capacités nécessaires pour mettre en œuvre le Plan de conservation du MdE Requins. »*

*Le Programme inclut des activités clés hautement prioritaires, qui sont destinées à répondre aux principaux besoins en renforcement des capacités des Signataires. Le Programme devrait régulièrement mis à jour à chaque MOS et tenir compte des besoins en renforcement des capacités exprimés par les Signataires.*

*La mise en œuvre du Programme devrait être financée par des contributions volontaires et des contributions en nature des Signataires et d'autres pays ou organismes donateurs.*

*Dans la mesure du possible, la CMS est invitée à appuyer ces activités dans le cadre de ses initiatives de sensibilisation et de renforcement des capacités.*

*Selon les besoins et les possibilités, le renforcement des capacités devrait être entrepris en coopération avec d'autres organisations compétentes, en particulier, mais sans s'y limiter, la CITES, la FAO, les ORGP et les Conventions et plans d'actions sur les mers regionaux (RSCAP) ainsi que le secteur sans but lucratif et privé. »*

4. La mise en œuvre du PRC a également été mandatée au titre de l'activité 10 du Programme de travail 2019-2021 ([CMS/Sharks/MOS3/Outcome 3.9](#)).

## Partie 1 : mise en œuvre des activités de renforcement des capacités

5. En guise de contribution au Programme de renforcement des capacités ([CMS/Sharks/MOS3/Outcome 3.6](#)) et au Programme de travail 2019-2021 ([CMS/Sharks/MOS3/Outcome 3.9](#)), le Secrétariat a levé des fonds pour mettre en œuvre plusieurs initiatives importantes qui sont présentées ci-dessous et décrites plus en détail dans le document intitulé [CMS/Sharks/MOS4/Doc.11.1](#). Ces activités ont été gracieusement financées par le Gouvernement de l'Allemagne et la Principauté de Monaco. Le Comité consultatif (CC) a guidé le Secrétariat et a participé activement à la mise en œuvre de ces activités.
6. De nombreuses activités étaient axées sur l'appui au renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest, qui avait été identifiée comme une région prioritaire lors du MOS3.

### *Guide de bord d'identification des espèces de requins et de raies en Afrique de l'Ouest*

7. Un guide d'identification exhaustif a été conçu ; il présente une sélection de 26 espèces de requins et de raies inscrits à trois instruments internationaux :
  - a) le Mémoire d'entente sur la conservation des requins migrateurs,
  - b) la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), et
  - c) la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
8. La présence des espèces figurant dans le guide a été confirmée dans les eaux d'au moins un des sept pays composant la Commission sous-régionale des pêches (CSRP), à savoir le Cap Vert, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal, la Sierra Leone et la Gambie. Le guide a été produit en trois langues, et un total de 650 exemplaires a été imprimé, dont 250 en anglais et en français et 150 en portugais.
9. Ces copies du guide ont été distribués aux observateurs intervenant dans sept pays et ont été utilisés lors des ateliers de formation des observateurs qui ont été organisés en collaboration avec BirdLife International Africa dans le cadre du projet « Réduire les prises accidentelles d'oiseaux de mer et de tortues de mer dans les pêcheries industrielles d'Afrique de l'Ouest ». Le guide de bord est fourni en trois langues sous la forme du document [CMS/Sharks/MOS4/Inf.4](#).
10. Cette activité a été mandatée par les activités 1 a), b) et e) du PRC qui demandaient aux entités concernées de « rédiger ou de mettre à jour/traduire et diffuser des guides d'identification » et de « mettre au point un guide d'identification de la CMS/CITES en plusieurs langues » et de « faciliter l'échange de connaissances et d'expertise entre les signataires au sein et entre les régions » respectivement.

### *Formation d'observateurs à la conservation des requins et des raies en Afrique de l'Ouest*

11. Un programme d'études exhaustif et du matériel d'apprentissage ont été développés pour faciliter les sessions de formation des observateurs des pêches en Afrique de l'Ouest, visant à améliorer la capacité à identifier avec précision les espèces de requins et de raies couvertes par les instruments internationaux. Le « *Guide de bord pour l'identification des requins et des raies en Afrique de l'Ouest* » mentionné ci-dessus a été utilisé pour fournir une aide pratique pendant ces ateliers.
12. Des sessions de formation d'une journée pour les observateurs de la pêche industrielle ont été organisées à Dakar, au Sénégal (18 mars 2022), à Banjul, en Gambie (20 mars

2022), et au Cap Vert (24 août 2022), ce a permis de former environ 100 nouveaux observateurs de la pêche. Un rapport des ateliers tenus au Sénégal et en Gambie est fourni dans le document [CMS/Sharks/MOS4/Inf.10](#).

13. Cette activité a été mandatée par les activités 1 c) et d) du PRC qui demandaient « *d'identifier les supports de formation existants ou de mettre au point des outils de formation, notamment pour la formation des formateurs, sur l'identification des espèces, la documentation des protocoles (standardisés), la collecte et le rapport des données, et les techniques de manipulation et de relâchement en toute sécurité* » et « *de fournir une formation ou d'informer les Signataires sur les ateliers de formation appropriés qui ont lieu dans la région.* »

#### *Fiches d'information sur les menaces pesant sur les requins et les raies*

14. Cinq fiches d'information sur les menaces et les impacts humains sur les requins et les raies (CMS/Sharks/MOS4/Inf.7) ont été élaborées en collaboration avec le Groupe de spécialistes des requins de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), avec un financement fourni par le Gouvernement de l'Allemagne et la Principauté de Monaco et avec l'appui technique du CC. Ces fiches d'information, rédigées par Simon J. Pierce et Ryan Charles, traitent (1) de la surpêche, (2) de la dégradation et de la perte de l'habitat, (3) des changements climatiques, (4) de la pollution et (5) du tourisme. Elles sont fournies en trois langues sous la référence [CMS/Requins/MOS4/Inf.7](#).
15. Cette activité a été mandatée par l'activité 6 a) du PRC demandant de « *mettre au point des supports de sensibilisation ou d'identifier ceux qui existent déjà, qui peuvent être adaptés aux besoins des différentes régions et pays.* » Des fonds supplémentaires seraient nécessaires pour la préparation des versions imprimées. Ces fiches d'information ont été mises à disposition dans le [Centre d'informations](#) du site web du MdE requins et seront présentées dans le bulletin trimestriel [Sharks News](#), publié par le Groupe de spécialistes des requins de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. La première fiche d'information sur « *Les impacts de la surpêche sur les requins et les raies* » a déjà été incluse dans la dernière édition de [Sharks News, publiée le 7 janvier 2023](#).

#### *Affiches d'espèces*

16. Deux affiches ont été conçues et réalisées pour présenter les Annexes I et II de la CMS, le MdE requins, les espèces inscrites à la CITES et le groupe gravement menacé des raies rhinos en anglais, français et espagnol et sont fournies sous la forme des documents [CMS/Sharks/MOS4/Inf.8](#) et [CMS/Sharks/MOS4/Inf.9](#).
17. Le Gouvernement de l'Allemagne a aimablement fourni 100 exemplaires imprimés des versions anglaise et française. Elles ont été distribuées aux participants concernés par la conservation et la gestion des requins et des raies lors du 10<sup>ème</sup> Forum régional côtier et marin (PRCM) qui s'est tenu à Saly, Sénégal du 29 mars au 1er avril 2022. Le Forum a réuni des experts et des représentants de haut niveau des institutions nationales et régionales, des spécialistes techniques, des partenaires financiers et des acteurs de la société civile en Afrique de l'Ouest. Cette activité a également été mandatée par l'activité 6 a) du PRC.

### Centre d'information du MdE requins

18. Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec l'unité IMCA<sup>1</sup> pour mettre à jour et animer le site web du MdE requins dans le cadre du site web global de la famille CMS ([www.cms.int/sharks](http://www.cms.int/sharks)). Les comptes de médias sociaux de la CMS ont été régulièrement utilisés pour promouvoir le MdE et d'autres articles et nouvelles pertinents concernant la conservation des requins.
19. Le Secrétariat a établi une nouvelle page sur son site web, le « [Centre d'information](#) » qui contient des informations pertinentes pour la conservation et la gestion des requins et des raies et qui vise à soutenir les Signataires et les parties prenantes concernées dans la mise en œuvre du MdE et de ses objectifs.
20. La création de cette nouvelle section d'information met en œuvre l'activité 8 du Programme de travail 2019-2021, qui demande au Comité consultatif, au Secrétariat et aux signataires de :  
  
*« Mettre en place un référentiel d'informations pertinentes pour aider les gestionnaires, y compris l'identification des espèces, l'atténuation des prises accessoires et la manipulation sûre, la survie des rejets, et d'autres informations pertinentes sur la gestion des pêches. Encourager les Signataires à fournir ces informations au Secrétariat ». «*
21. Veuillez noter que l'outil est toujours en cours d'élaboration et qu'il est prévu de mettre à jour le portail en permanence, en ajoutant de nouveaux documents et supports au fur et à mesure de leur disponibilité. Nous vous encourageons donc à nous envoyer les documents et les supports que vous souhaitez partager avec l'ensemble de la communauté du MdE via notre site web. Nous apprécions également vos commentaires et suggestions sur la façon d'améliorer le portail à l'avenir.

### Partie 2 : Examen du programme de renforcement des capacités

22. Pour l'examen du PRC, le Secrétariat a fait référence aux informations fournies par les Signataires en réponse à la question 21 du format de rapport national. Sur les 21 Signataires qui ont soumis des rapports, 18 ont indiqué qu'ils avaient des besoins en capacité, tandis que seuls quatre répondants ont précisé qu'ils n'avaient actuellement aucun besoin en capacité. Ces besoins concernaient principalement les domaines de la « capacité technique » et du « financement ». On trouvera de plus amples informations dans le document [CMS/Sharks/MOS4/Doc.8.1](#).
23. Après avoir comparé les besoins signalés par les Signataires, le Secrétariat a conclu que ceux-ci étaient déjà largement couverts par le PRC existant et suggère qu'aucune révision n'y soit apportée à ce stade, en particulier étant donné les ressources limitées du MdE.

#### Action requise :

24. Il est demandé à la Réunion de :

Prendre note du rapport, de l'examiner et de donner des orientations.

---

<sup>1</sup> Unité conjointe CMS et AEWA de gestion de l'information, de la communication et de la sensibilisation